



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CNAM

Question écrite n° 43343

Texte de la question

M. Franck Marlin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la suppression, en octobre 1995, de l'enseignement de l'unité de valeur appelée « environnement et technologies » dispensée depuis plus de dix années au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). Cette suppression a, semble-t-il, été décidée sans motif précis malgré l'augmentation régulière du nombre d'élèves et d'auditeurs. Il était l'un des seuls enseignements de ce type dispensés hors temps ouvrables, et de ce fait, accessibles aux salariés. Il préfigurait la création d'un cursus environnement destiné à former des ingénieurs dans un secteur demandeur en cadres scientifiques de haut niveau professionnel et immédiatement opérationnel. Sachant qu'il n'est pas actuellement prévu, lors de l'année universitaire 1996/1997, de reprendre cet enseignement, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il envisage de prendre car le CNAM joue un rôle important dans la formation et le développement des sciences et des techniques.

Texte de la réponse

L'enseignement « environnement et technologies » du Conservatoire national des arts et métiers était, jusqu'en octobre 1995, rattaché à un enseignement « méthodes de préparation des décisions » qui prenait des exemples dans l'environnement. Cet enseignement, qui ne correspondait plus qu'imparfaitement aux besoins de l'économie, a été provisoirement suspendu. La direction du Conservatoire étudie actuellement un projet de formation qui permettrait de mieux prendre en compte les différents aspects techniques, mais aussi économiques et sociaux de l'environnement.

Données clés

Auteur : [M. Marlin Franck](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43343

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 septembre 1996, page 5134

Réponse publiée le : 30 décembre 1996, page 6877